

Incoterms

Les incoterms déterminent à qui, du vendeur ou de l'acheteur, incomberont les frais d'emballage, de vérification des marchandises, de transport, d'assurances, de formalité de douane import et export ainsi que des droits et taxes à l'importation.

Liste des 11 incoterms : 7 multimodaux et 4 maritimes

Répartition des frais



	EMBALLAGE	CHARGEMENT camion, wagon EMPOTAGE conteneur usiné	ACHEMINEMENT aéroport, port, plate-forme de groupage au terminal	DOUANE formalités export	MANUTENTION aéroport, port, PLATE-FORME de groupage au terminal	TRANSPORT PRINCIPAL	ASSURANCE TRANSPORT	MANUTENTION aéroport, port, PLATE-FORME de groupage au terminal	FORMALITÉS douanières import Droits et Taxes	ACHEMINEMENT à l'usine ou entrepôt d'arrivée	DÉCHARGEMENT en usine ou entrepôt d'arrivée
INCOTERMS® transports maritimes et fluvial											
FAS											
FOB											
CFR											
CIF											
INCOTERMS® transports multimodaux											
EXW											
FCA											
CPT											
CIP											
DAT											
DAP											
DDP											

■ Frais à la charge du vendeur
 ■ Frais à la charge de l'acheteur
 ■ Aucune obligation ni pour l'un, ni pour l'autre
■ Selon lieu convenu
 ■ Selon terminal convenu